



---

Comité des partenaires de la mobilité  
TIRAGE AU SORT DES REPRÉSENTANTS DES  
HABITANTS — BULLETIN DE PARTICIPATION  
Inscription du 2 janvier au 28 février 2024

---

NOM Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal..... Ville.....  
Mail .....  
Téléphone .....  
Femme  Homme   
Age .....

Le .....

Signature :

- J'atteste être âgé(e) de 18 ans ou plus.
- J'atteste être résident(e) à titre principal du territoire de GrandAngoulême
- J'atteste ne pas être titulaire d'un mandat électif local (conseil municipal, départemental ou régional) ni élu au sein des instances décisionnelle d'un organisme membre du Comité des partenaires de la mobilité.
- J'atteste avoir pris connaissance et m'engage à respecter le règlement d'inscription au tirage au sort et le règlement intérieur du Comité des partenaires de la mobilité approuvé en Conseil communautaire 14 décembre 2023.

Bulletin à retourner par mail à [contact\\_mobilites@grandangouleme.fr](mailto:contact_mobilites@grandangouleme.fr) ou par voie postale à GrandAngoulême 25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

**Mentions légales**

*Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du tirage au sort des représentants des habitants au sein du Comité des partenaires de la mobilité. Elles seront conservées par la direction des mobilités durables de la Communauté d'agglomération et pourront faire l'objet d'un éventuel traitement informatique. La base légale du traitement est le consentement des personnes ayant rempli ce formulaire. Les données collectées pourront être communiquées à l'ensemble des membres du comité des partenaires de la mobilité de la Communauté d'agglomération de GrandAngoulême et ne seront transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour la durée d'exercice de représentation des habitants désignés par la procédure de tirage au sort.*

*Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter la communauté d'agglomération à l'adresse suivante : GrandAngoulême 25 bd Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX . Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale GrandAngoulême 25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX.*